

LETTRE

DE

SON ÉMINENCE LE CARDINAL LAVIGERIE

A TOUS LES VOLONTAIRES

qui se sont proposés

A L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE

DE FRANCE

SUR

L'ASSOCIATION DES FRÈRES ARMÉS

OU PIONNIERS DU SAHARA



PARIS

A LA PROCURE
DES MISSIONS D'AFRIQUE
27, RUE CASSETTE, 27

AUX BUREAUX
DE L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE
6, RUE CHOMEL, 6

ALGER

A L'ARCHEVÊCHÉ

1891

LETTRE

DE

SON ÉMINENCE LE CARDINAL LAVIGERIE

A TOUS LES VOLONTAIRES

qui se sont proposés

A L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE DE FRANCE

sur

L'ASSOCIATION DES FRÈRES ARMÉS

OU PIONNIERS DU SAHARA

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

J'aurais voulu vous adresser plus tôt la présente lettre, depuis si longtemps annoncée. Mais je n'ai pu, pendant près d'un mois, m'enlever au tourbillon qui m'avait inopinément saisi, à mon retour de Rome. Je suis, enfin, à Biskra, et, débarrassé des préoccupations étrangères qui m'ont empêché, jusqu'ici, de m'occuper de nos Missions, je veux répondre à ceux d'entre vous qui nous ont demandé à être admis dans nos rangs.

Les derniers renseignements que j'ai reçus des Bureaux du Comité National Antiesclavagiste de Paris m'apprennent que plus de dix-sept cents de ces demandes y sont déjà parvenues, depuis l'origine.

Je viens répondre à tous les signataires de ces

lettres et les entretenir de la première Association religieuse et patriotique qui se forme, en ce moment même, sous les auspices de notre Œuvre, pour la pénétration du Sahara et la disparition de l'esclavage qui y règne encore en maître.

I

CARACTÈRE PATRIOTIQUE ET HUMANITAIRE
DE L'ŒUVRE DES FRÈRES DU SAHARA

Grâce à l'appui que lui accorde le Comité National de Paris, cette Œuvre commencera dans les premières semaines de l'année qui va s'ouvrir (1).

Je n'ai rien de mieux à faire, pour bien en préciser le caractère à ceux qui veulent se dévouer à une Œuvre semblable, que de répéter, ici, ce que j'ai dit publiquement déjà, soit à Saint-Sulpice, dans le discours d'ouverture du Congrès libre antiesclavagiste de Paris, soit dans ma Lettre publique à M. le comte Keller, Président du Comité National de France.

Je disais donc dans mon discours :

« Les Membres du Comité National de France savent le champ nouveau que la Providence ouvre, en ce moment même, devant nous.

» La France n'avait pas attendu les temps actuels pour commencer la conquête de l'Afrique. Elle avait précédé presque tous les peuples dans ce duel

(1) C'est le 15 février 1891 que la maison du Postulat sera ouverte, à Biskra.

immense de la civilisation et de la barbarie. Elle a, depuis plus d'un demi-siècle, poursuivi cette entreprise, en Algérie, dans le Sénégal, dans les colonies de l'Océan Atlantique, plus récemment, enfin, dans la Tunisie. Mais, entre ces contrées qui lui appartiennent depuis longtemps, sur les deux mers, reste encore une région immense où l'esclavage se montre avec plus de cruauté que dans tout le reste du continent noir. Je veux parler du Soudan où les princes musulmans l'ont élevé à l'état d'institution publique, avec leurs *nègres du trésor*, dont la vente sert à alimenter leurs caisses, comme elles s'alimentent ailleurs par le paiement de l'impôt; et du Sahara qui est le lieu d'exportation et de passage pour les esclaves destinés aux marchés du Maroc, de la Turquie, de la Tripolitaine.

» Il semble que, derrière les portes que nous avons ouvertes si larges, en Algérie, à la civilisation de l'Europe, à son commerce, à ses arts, à son industrie, à sa foi, s'élève encore comme une infranchissable barrière dans la solitude sauvage des déserts. Pour se rendre des bords de la Méditerranée, où nous sommes les maîtres et où, de Paris, nous arrivons aujourd'hui en deux journées, grâce aux progrès de la vapeur, il faut, pour pénétrer jusqu'au Soudan qui nous offre tant d'espérances, avec ses populations innombrables, ses riches produits naturels, ses mines d'argent et d'or, contourner la moitié d'un continent et remonter le Niger, avec des frais et des périls sans nombre, alors que, dans quatre jours, une voie ferrée nous permettrait d'ouvrir à notre France, à l'Europe, les dernières profondeurs de l'Afrique.

» Combien de fois j'ai entendu nos hommes de guerre regretter qu'il ne leur eût pas été donné, dès l'origine, de pousser plus loin la conquête sur la barbarie ! Combien de fois, moi-même, venant de parcourir les plaines déjà vivifiées par la vaillance, la richesse, le génie guerrier de nos soldats, ne me suis-je pas dit, avec tristesse, sur la limite du désert : Devant nous, maintenant, et jusqu'aux extrémités de l'Afrique, des millions d'âmes, des peuplades sans nombre sont plongées, sans en pouvoir sortir, dans un abîme de maux, au milieu même des splendeurs de la nature tropicale, et ce qui nous en sépare, ce sont ces sables arides ! Mais, un jour, avec les merveilles de l'industrie moderne, on pourra vaincre enfin les déserts et les franchir en moins de temps que je n'en ai mis peut-être pour venir d'Alger jusqu'à ces oasis.

» O Dieu, ajoutais-je, que ce soit, un jour, l'œuvre de la France !

» Dans cet espoir, j'ai voulu, il y a déjà vingt-deux ans, préparer la prise de possession chrétienne de ces régions perdues. Pie IX, avec son ardeur courageuse, était entré dans ces vues, et un Acte pontifical du 6 août 1868 place sous la juridiction spéciale de l'Archevêque d'Alger les déserts du Sahara et toutes les régions du Soudan intérieur, qui s'étendent au-delà des Missions déjà constituées sur l'Océan par le Saint-Siège, avec charge d'y préparer les voies à la liberté chrétienne et à l'Évangile.

» Qu'ai-je pu faire, jusqu'ici, dans ces régions immenses ?

» J'y ai fait ce que fait l'Église, cette Église dont

Notre-Seigneur a fait, à son exemple, la grande semeuse : *Exiit qui seminat, seminare*. J'y ai semé ce que les chrétiens sèment, comme l'a dit notre Tertullien, lorsqu'ils veulent faire germer des moissons d'âmes : j'y ai semé du sang, le sang de mes fils, de ces Pères blancs que vous voyez, en ce moment, entourer cette chaire. Six d'entre eux, en dehors de ceux qui ont été immolés dans les autres régions de l'Afrique, y ont souffert le martyre sous les coups des barbares et y sont tombés en bénissant leurs bourreaux. »

Dans ma Lettre à M. Keller, après avoir parlé des diverses conquêtes de l'Europe dans notre continent, je m'exprimais ainsi :

« Le Soudan ne résistera pas longtemps à l'assaut que lui livrent les nations européennes. L'Angleterre y entre par le Niger ; l'Italie le menace de loin par les frontières de l'Égypte et de l'Abyssinie ; l'Allemagne y vient par les Grands Lacs et s'en rapproche par Caméron. Mais, j'ose le dire, la place de la France y est encore plus marquée. Elle est marquée surtout dans les déserts qui séparent l'Afrique du Nord et l'Europe civilisée des profondeurs équatoriales, je veux parler du Sahara. Tant que ses solitudes n'auront pu être pénétrées et ouvertes à la civilisation, l'Afrique sera fermée par elles.

» Or, tant que nous n'y serons pas établis en maîtres, l'esclavage règnera dans le Soudan, parce que les brigands qui ont, depuis des siècles, désorganisé la vie dans ces oasis, ne pouvant plus ni vivre par la culture, ni se soutenir par le commerce, n'ayant point à fournir des objets d'échange,

n'y pourront vivre, comme ils le font maintenant, que du commerce de l'homme. Il n'y a point de contrée, je l'ai dit ailleurs et nous ne saurions trop le redire, où il coule plus de sang et plus de larmes, où l'esclavage soit la cause de plus de souffrances et d'infamies, que dans les sables brûlants du Sahara que traversent les caravanes d'esclaves.

» La pénétration du Sahara s'impose donc à la France : son intérêt le plus pressant, le plus direct pour ses possessions algériennes, pour la sécurité de ses colons, pour ses richesses qui augmentent, chaque jour, est que nous ne laissions pas, au sud de nos possessions, des territoires qui sont au pouvoir d'ennemis qui menacent d'entraîner, à un moment donné, contre nous tous les habitants du Soudan et de nous jeter à la mer.

» C'est le renouvellement des menaces qui grondaient, des siècles à l'avance, autour de l'ancien monde romain, et dont Salvien voyait avec terreur la réalisation dans l'invasion de ces barbares qui se ruaient sur lui du fond des steppes de l'Asie, non moins fécondes en troupes sauvages que ne le serait aujourd'hui notre Intérieur africain.

» Mais ce n'est plus seulement, à courte échéance, une question de sécurité, c'est une question d'influence et d'honneur.

» Les événements sont vite connus, malgré les distances, dans le monde musulman. Ils ne s'apprennent pas, sans doute, par le télégraphe ni par des correspondances régulières ; ils s'apprennent de vive voix, chacun ajoutant ce qui convient à sa passion ou à ses intérêts. Lorsqu'on les retrouve

ainsi portés, jusqu'au bout de notre continent, par des millions de lèvres différentes, l'histoire est devenue de la légende.

» Une légende existe donc, en Afrique, sur le Sahara et sur les Français. On y raconte, avec des vœux sinistres et comme la réalisation prochaine de prédictions antiques, que tous les Français qui s'aventurent dans le Sahara, et leurs armées mêmes, succombent misérablement sous la main des vengeurs du peuple musulman. Six marabouts, disent-ils, en parlant de nous, c'est-à-dire ce qu'ils ont de plus sacré et ce qu'ils considèrent comme le plus inviolable, six Missionnaires français, massacrés, à de courts intervalles, dans les déserts ; après eux, des voyageurs paisibles, hommes de science, dont les calculs devinent tout, qui connaissent tout, ajoutent-ils, mais qui n'ont pas prévu que les gardiens des oasis leur enlèveraient la vie ; et enfin une troupe armée, commandée par un de ses chefs, munie d'armes récentes, de poudre, de ravitaillements en abondance, massacrée tout entière, sans qu'il ait pu échapper un seul Français ; et tout cela, depuis vingt années, sans que la France en ait pu prendre la plus mince revanche, sans qu'elle ait osé, disent-ils avec un orgueil qui les exalte, affronter de nouveau, avec ses armées désormais affaiblies par ses défaites, le désert et ses combattants ! Rien donc à craindre d'elle : liberté d'arrêter ses envoyés, hommes de paix ou hommes de guerre ; assurance de n'avoir rien à redouter des attentats les plus cruels ; preuve que Dieu a enfin livré ses ennemis, ceux qui, les premiers, ont envahi l'Afri-

que, aux mains des musulmans; nécessité de compléter l'œuvre, de multiplier les centres de résistance et de foi, et d'être prêt, au jour prochain où la guerre sainte donnera aux vrais disciples de Mahomet le signal de se précipiter sur l'infidèle.

» Telle est la légende qui courut parmi les esclavagistes et parmi les noirs, dans tout l'intérieur de l'Afrique, celle que les Snoussyas font répandre, parmi tous les musulmans, par leurs moqqadem et leurs émissaires, celle que l'on répète, le soir, dans les réunions mystérieuses, celle que les Touaregs font chanter maintenant par leurs femmes à leurs jours de fêtes.

» La conséquence de ces excitations est déjà visible. Les Snoussyas se multiplient partout, dans le Soudan et dans le désert; ils excitent les nomades à y étendre l'esclavage et la traite; ils y tiennent tête, par leur influence, aux chefs, aux rois nègres eux-mêmes. En Algérie, ils se glissent sous des déguisements sans nombre, afin de gagner des associés nouveaux et de les envoyer attendre, dans des régions désignées, l'occasion favorable pour piller et massacrer nos colons, pendant que les Touaregs du Sahara envahiront nos frontières.

» C'est ce que savent, dans le détail, tous ceux qui suivent attentivement la marche des idées, des menaces sourdes, des espérances de l'Islam africain.

» Mais, en attendant, la conséquence pratique et dernière, c'est l'échec moral fait à la France dans toutes les régions occupées par les musulmans, c'est l'affaiblissement de son prestige, c'est sa

honte ineffaçable, la honte de la mère qui a vu massacrer, sans y laisser sa vie, ses propres enfants sous ses yeux (1). »

Voilà l'œuvre du Sahara, telle qu'elle se présente à l'attente et à la généreuse ardeur de nos auxiliaires futurs.

Le côté patriotique d'une telle entreprise ressort de tout ce que je viens de dire. Il s'agit de savoir, en effet, si nous obtiendrons et surtout si nous pourrions nous assimiler, dans le partage du continent noir, la portion qui répond à l'importance de notre nation, aux efforts glorieusement accomplis par notre armée et notre marine depuis soixante ans, aux trésors que la France, son commerce, son industrie ont consacrés, depuis le même temps, à vivifier nos conquêtes, au sang de nos soldats, de nos missionnaires, de nos explorateurs, de tous ceux qui sont morts martyrs de leur amour et de leur dévouement pour leur pays ou pour leur foi.

Nous avons dû, il est vrai, dans la récente division de l'Afrique entre tous les peuples de l'Europe, abandonner à nos rivaux l'Orient et le Sud, une partie de l'Occident africain; mais, à leur tour, ils ont pris, eux-mêmes, l'initiative d'abandonner à notre influence, par un accord précis, la région encore inoccupée qui s'étend entre nos possessions plus anciennes, la Tunisie, l'Algé-

(1) Lettre de S. Em. le Cardinal Lavigerie à M. Keller, président du Comité antiesclavagiste de France (*Bulletin de la Soc. antiescl. de France*, n° 14, pages 43 et suiv.).

rie, le Sénégal, le Congo Français. Ce sont des régions immenses qui offrent, dans une portion de leur étendue, toutes les conditions de la plus riche contrée.

Il suffit de lire, pour s'en convaincre, ce qu'ont dit du Soudan les explorateurs ou ceux qui, sur leur témoignage, en ont, depuis longtemps, fait la description. A mes lecteurs je ne saurais trop recommander, à cet égard, le voyage du docteur Barth qui, en 1850, put aller de Tripoli jusqu'au cœur du Soudan, et en revint, cinq ans plus tard, sain et sauf, après une deuxième traversée du Sahara, rapportant de son long voyage la preuve que le centre de l'Afrique comprend des régions admirables, couvertes de populations agricoles, commerçantes et de mœurs paisibles. Barth est donc le voyageur le plus compétent pour nous parler de ces pays; il y a séjourné; il les a étudiés en observateur sagace: Or, voici ce qu'il écrit de ces régions inconnues jusqu'à lui:

« Le Soudan, où vivent, en pleine opulence de la nature, des peuplades parfois denses, de noirs agriculteurs, dont la race exceptionnellement féconde a résisté, comme par miracle, aux chasses à l'homme, qui, de tous temps, ont pourvu au trafic des esclaves et à l'état social que ce trafic suppose; où l'on rencontre de grandes villes industrieuses et commerçantes, telles que Kano, Kouka, Sokoto, sur le marché desquelles se concentrent les échanges de pays riches en produits variés; où l'on trouve, enfin, des parties montagneuses, d'altitude relativement élevée, dont le climat favorisera, dans une

certaine mesure, le séjour des colons de races blanches (1).

» Que penser, ajoute-t-il, de la province de Kano, située au centre des états Haoussa, région que les indigènes appellent le *Jardin du Soudan*?

» Allons-nous, dit-il encore, vers l'est jusqu'au lac Tchad? nous traversons des régions parsemées de hameaux, tapissées de pâturages et largement pourvues d'eau. C'est le Bornou, autre pays plantureux, dont Kouka, la capitale, assise au bord du grand lac, est, comme Kano, un centre agricole important (2). »

« Comme terme de comparaison, dit le général Philebert, nous dirons que nous avons entendu l'un des Touaregs-Taïtok, faits prisonniers, il y a près de trois ans, au cours d'une razzia dans les environs d'El-Goléa, assimiler le Damergou aux plus belles parties de la France qu'il venait de traverser (3). »

Pour arriver au Soudan, il faut surmonter des obstacles qui ont, à tort, semblé infranchissables.

Il suffira, pour réussir, d'un grand effort où la France associera ses qualités de vive intelligence, d'intrépidité audacieuse, de dévouement, d'abnégation, d'amour de l'humanité, et, puisqu'il s'agit de chrétiens, d'amour de Dieu. En unissant toutes ces forces, et avec les bénédictions de la Providence, nous devons triompher, et c'est là le senti-

(1) H. Barth. Traduction française par Paul Ithier (Paris, 1861). Tome II.

(2) *Ibid.* Tome II.

(3) *Le Transsaharien*, par le général Philebert (page 15).

ment qui me porte, dans ma vieillesse, à abandonner, pour un temps, tout le reste et à prendre part au combat.

Voilà le premier côté, le côté national de l'entreprise saharienne. Mais elle en a un second, plus haut encore, s'il est permis de dire qu'il y a quelque chose de plus haut que la Patrie. S'établir dans le Sahara, c'est fermer, en contribuant à l'abolition de l'esclavage, le champ de brigandage le plus grand et le plus cruel qui se trouve, en ce moment, comme je l'ai dit déjà, sur toute la surface de l'Afrique et, par conséquent, de l'univers.

Tout s'y réunit, en effet, pour y rendre l'esclavagisme implacable. Le Sahara trouve, dans le Soudan, à l'une de ses extrémités, le plus vaste théâtre de la chasse à l'homme, et, à l'autre extrémité, les régions où, depuis des siècles, il écoule son infâme marchandise.

C'est par le Sahara que s'approvisionnent les marchés de l'Égypte et de la Tripolitaine et, par suite, ceux d'une grande partie de l'Asie musulmane; les marchés du Maroc et des oasis situées aux limites mêmes de l'Algérie.

Mais avec quel redoublement de cruautés se fait, dans le Sahara, ce triste commerce! Je les ai décrites, à plusieurs reprises, et signalées, en particulier, à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

« Souvent, Lui écrivais-je au mois de mars 1888, ces tristes expéditions des Sahariens dans le Soudan se bornent à la chasse de quelques individus isolés, de femmes, d'enfants qui s'écartent de leurs demeures. Mais souvent, aussi, ce sont

des attaques en règle. Les villages paisibles des Nègres de l'intérieur sont cernés, tout d'un coup, pendant la nuit, par ces féroces aventuriers. Presque jamais ils ne se défendent, ou ceux qui le font sont bientôt massacrés par des hommes armés jusqu'aux dents. Ces malheureux fuient dans les ténèbres; mais tout ce qui est pris est immédiatement enchaîné et entraîné, hommes, femmes et enfants, vers des marchés lointains. On les y amène, de contrées situées à soixante, quatre-vingts et cent jours de marche.

» Alors commence pour eux une série d'ineffables misères. Tous les esclaves sont à pied; aux hommes qui paraissent les plus forts et dont on pourrait craindre une révolte, on attache les mains et quelquefois les pieds, de telle sorte que la marche leur devient un supplice, et sur leur cou on place des cangues à compartiments, qui en relient plusieurs entre eux. C'est la description que nos Pères en font dans leurs lettres.

» On marche toute la journée, au milieu des sables ou des terres brûlantes. Les conducteurs barbares sont seuls à cheval ou sur leurs chameaux. Le soir, lorsqu'on s'arrête pour prendre du repos, on distribue aux prisonniers quelques poignées de sorgho cru; c'est toute leur nourriture. Le lendemain, il faut repartir.

» Mais, dès les premiers jours, les fatigues, la douleur, les privations en ont affaibli un bon nombre. Les femmes, les vieillards s'arrêtent les premiers. Alors, afin de frapper d'épouvante ce malheureux troupeau humain, ses conducteurs s'approchent de ceux qui paraissent plus épuisés,

armés d'une barre de bois, pour épargner la poudre. Ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes infortunées, qui poussent un cri et tombent, en se tordant dans les convulsions de la mort.

» Le troupeau terrifié se remet aussitôt en marche. L'épouvante a donné des forces aux plus faibles. Chaque fois que quelqu'un s'arrête, le même affreux spectacle recommence.

» C'est ainsi que l'on marche, quelquefois des mois entiers. La caravane diminue, chaque jour. Si, poussés par les maux extrêmes qu'ils endurent, quelques-uns tendent de se révolter ou de fuir, leurs maîtres féroces, pour se venger d'eux, leur tranchent les muscles des bras et des jambes, à coup de sabre ou de couteau, et les abandonnent ainsi, le long de la route, attachés l'un à l'autre par leur cangue, et ils y meurent de faim et de désespoir. Aussi a-t-on pu dire, avec vérité, que, si l'on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale aux villes où se vendent les esclaves, on pourrait la retrouver aisément par les ossements des nègres dont elle est bordée !

» On calcule que, chaque année, *quatre cent mille* nègres sont les victimes de ce fléau !

» Enfin on arrive sur le marché où l'on conduit ce qui reste de ces infortunés, après un tel voyage. Souvent c'est le tiers, le quart, quelquefois moins encore, de ce qui a été capturé au départ. »

Le second but que nous nous proposons d'atteindre est donc un but humanitaire, celui d'arracher le Sahara et le Soudan aux infâmes entreprises des

scélérats qui les oppriment et les ensanglantent, et qui les ont jetés dans un état de misère matérielle et morale d'où la France peut seule, maintenant, les sortir.

C'est son génie qu'elle suivra, en venant au secours de tant de misères, en arrachant ces contrées perdues à l'ombre sanglante de mort qui les couvre, en cherchant à leur rendre la vie.

II

TOUTES LES FORCES DE LA FRANCE NÉCESSAIRES POUR ACCOMPLIR L'ŒUVRE DU SAHARA.

Mais, pour réaliser une telle œuvre, c'est-à-dire pour atteindre le double résultat national et humanitaire que je signale, il faut que la France unisse toutes ses forces :

Premièrement et avant tout, la force des armes ;
Deuxièmement, la force d'expansion coloniale et industrielle ;

Troisièmement, la force du dévouement.

1° La force des armes

Il y a longtemps, comme je l'ai dit, que l'armée, qui a conquis le Sénégal, l'Algérie, et qui, dans un passé plus rapproché, vient de leur adjoindre la Tunisie, a manifesté le désir de poursuivre l'œuvre

commencée, en pénétrant jusqu'aux profondeurs du Sahara, et en ouvrant ainsi la voie pour étendre l'influence et la puissance nationales. Ce vœu s'est manifesté dès les premiers temps de notre conquête Algérienne. Il se reproduit toutes les fois qu'un homme de guerre, digne de ce nom, est placé à la tête des soldats de l'Algérie.

Dans ces aspirations ininterrompues de l'armée pour la conquête des régions qui s'étendent jusqu'au centre de l'Afrique, dont, je le répète encore une fois, l'Algérie est la porte, on doit reconnaître la voix de la France.

Les initiatives individuelles n'ont pas, en effet, manqué davantage.

Elles se sont renouvelées, sans interruption, jusqu'au jour où l'expédition Flatters, cette fois avec une petite armée, vint y mettre un terme. L'effet produit, en France et en Algérie, par le désastre qui la termina, découragea tous ceux qui méditaient des tentatives semblables. Le Pouvoir lui-même y a mis obstacle, par crainte de quelque nouvelle catastrophe.

Mais cette impression de découragement n'a jamais été, disons-le, celle des hommes de guerre, ni celle des administrateurs dignes de ce nom. Ils ont toujours cru, ils croient encore que rien n'est plus réalisable et même relativement plus aisé qu'une expédition qui imposerait notre protectorat aux Oasis. Il suffirait, pour cela, d'une expédition de deux cents hommes, armés dans les conditions actuelles, avec les goums indigènes destinés à leur ravitaillement, et, l'expédition faite, de la création, sur quelques points faciles à détermi-

ner, de bordjs qui, avec des garnisons restreintes, maintiendraient, sans peine, tout le pays sous l'autorité de la France. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à lire ce qu'ont écrit, sur ce point, les hommes qui, par leur expérience, leur haute intelligence, leur valeur militaire, ont droit à être entendus de tous, et, en particulier, le général Philibert (1).

L'armée est prête, comme toujours, à se dévouer et à partir, dans le sentiment d'un légitime désir de revanche pour des échecs nombreux, et surtout pour le dernier, plus retentissant que tous les autres, et où l'honneur militaire lui-même était directement engagé. Mais il faudrait ici citer les ouvrages tout entiers de l'honorable général ; je préfère y renvoyer le lecteur (2).

2° L'industrie et le commerce de la France

Les chefs de notre armée n'ont pas été les seuls à s'occuper, avec persévérance, de la pénétration du Sahara. Tous ceux qui ont étudié à fond cette question, l'ont fait avec la même ambition toute française.

Il y a douze années, l'opinion était déjà sollicitée, dans ce but, par les auteurs d'un projet gigantesque :

(1) Dans sa dernière et remarquable brochure : *La création de Postes dans le Sahara*.

(2) En particulier aux deux ouvrages : *Conquête pacifique de l'Afrique* et *Le Transsaharien*, celui-ci édité avec la collaboration de M. l'Ingénieur Rolland.

la construction d'un Transsaharien. Ce projet avait trouvé de nombreux appuis, et un ministre des Travaux Publics, aujourd'hui président des Conseils du gouvernement de la République, y a, dès lors, attaché son nom.

Voici comment le considérait, à ce moment, d'après les comptes-rendus officiels, une Commission nommée par le Parlement et composée de plusieurs de ses membres les plus distingués. Elle concluait :

« A. Qu'il existe, dans le Soudan, des populations nombreuses, un sol fertile et des richesses naturelles et inexploitées ; qu'il y a un grand intérêt à leur ouvrir des débouchés commerciaux vers les possessions françaises les mieux placées pour les recevoir ; qu'il est bon QUE LA FRANCE, A L'EXEMPLE DE L'ANGLETERRE, FASSE DE SON MIEUX POUR, A L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, S'OPPOSER A LA TRAITE qui se pratique, par les caravanes, à la limite de son territoire et à travers des pays qui étaient reconnus comme dépendant de l'action des pachas d'Alger, dont elle tient tous les droits ;

» B. L'ouverture d'un chemin de fer reliant nos possessions d'Algérie au Soudan est nécessaire pour arriver à ce double résultat ;

» C. Il est nécessaire également de relier le Soudan au Niger ;

» D. Les explorations ou études à entreprendre doivent être dirigées simultanément du Sénégal et de l'Algérie, et les projets de loi doivent embrasser les deux directions.

» A la suite de ce rapport, une grande Commission, Commission supérieure pour l'étude des questions relatives à la mise en communication, par voie ferrée, de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan, était nommée par le Président de la République. »

J'ai dit, plus haut, comment l'échec de l'expédition Flatters fit abandonner ces premiers projets. L'opinion, émue par un semblable désastre, ne s'était pas rendu compte de la véritable cause qui l'avait amenée. Elle avait cru que le colonel Flatters avait succombé par suite des difficultés ou, comme on le disait, des impossibilités d'une aussi téméraire entreprise.

Mais, au fond, ce ne sont ni les obstacles de la route, ni les privations, ni les chaleurs, ni les fatigues, ni surtout les forces que l'ennemi a pu opposer à l'héroïque troupe qui s'était confiée au colonel. Le colonel Flatters a été trahi par les guides qu'il avait choisis, pour le conduire à travers des régions inconnues. Ils l'ont fait tomber, en effet, dans un guet-apens où ils l'ont livré à ses bourreaux, avec sa troupe, sans défense.

Ce qui prouve qu'il eût pu résister jusqu'au bout, s'il eût trouvé les Touaregs rangés en face de lui, au lieu d'être surpris trahitusement par ces barbares, c'est que les restes de sa troupe, qui ne s'étaient pas laissés envelopper dans cette embuscade et qui se montraient prêts à recevoir l'ennemi, se sont sauvés seuls. Ils ont pu, au nombre de quelques hommes à peine, malgré le défaut des

choses les plus nécessaires, défendre leur vie contre les nomades, et ils n'ont succombé qu'aux fatigues et à la misère. Le temps, les réflexions, des renseignements plus précis et plus sûrs ont ainsi réduit à ses justes proportions la catastrophe du colonel Flatters.

On peut dire, aujourd'hui, qu'après une telle expérience elle ne se renouvellera plus.

A mesure que cette conviction s'est formée dans les esprits, les anciens projets ont repris leur cours. Ceux qui s'occupent de l'industrie, du commerce de la France ont senti leur ardeur se renouveler pour le succès de cette entreprise. Un jeune ingénieur qui a su approfondir tous ces problèmes, est venu joindre, pour les résoudre, son nom à celui du glorieux chef militaire dont je parlais tout à l'heure. M. l'ingénieur Rolland a dressé un plan nouveau pour la construction d'un chemin de fer, qui, traversant les immenses solitudes de notre sud algérien, rejoindrait, d'une part, nos colonies des bords de l'Océan, de l'autre, les riches plaines du Soudan central. Sa confiance s'est déjà communiquée à un grand nombre de bons esprits, et elle ne tardera pas à s'imposer à ceux qui résistent encore.

Écoutons le résumé de ce qu'il disait à la Société de Géographie de Paris, dans sa séance du 7 mars 1890. Le procès-verbal en donne le texte suivant :

« M. Georges Rolland, ingénieur au corps des mines, connu pour ses travaux dans le Sahara algérien, traite de la grande question du *chemin de fer transsaharien*.

» Le moment est venu pour la France, dit-il, de savoir la part qu'elle entend prendre à la conquête économique de l'intérieur africain. L'indécision n'est plus possible, en présence des progrès faits, depuis six ans, par nos émules, sur le continent noir. L'Afrique occidentale seule nous intéresse directement ; mais il n'est que temps pour nous d'y adopter un programme d'ensemble et de marcher résolument vers sa réalisation.

» M. Rolland dépeint d'abord les régions du Soudan occidental et central, sur lesquelles nous pouvons encore espérer établir notre domination économique, et préparer de précieux débouchés, pour l'avenir, à notre commerce et à notre industrie. Il montre ce que doit devenir l'Afrique Française et résume le programme en ces mots : faire un tout de l'Algérie, du Sénégal et du Congo, en les reliant par le Sahara et par le Soudan central et occidental.

» Il discute les divers moyens qui s'offrent à nous pour accomplir cette œuvre, et conclut que, sans le concours de l'Algérie, nous ne ferons rien d'utile ni de durable au Soudan. Or, pour agir efficacement par l'Algérie, il faut la relier au Soudan par un chemin de fer au travers du Sahara. M. Rolland présente une démonstration très complète de la nécessité du chemin de fer transsaharien, au triple point de vue stratégique, politique et commercial.

» Il fait voir ensuite que la route de l'Algérie au Soudan, bien que la plus longue, peut être la plus rapide, si nous savons acquérir influence et action sur les populations touaregs qui tiennent

» dans leurs mains tout le commerce entre la Méditerranée et le Soudan central et occidental. Il » préconise vivement, à cet égard, les mesures » proposées par le général Philebert et tendant à » envoyer chez les Touaregs une colonne de deux » cents hommes, dont le rôle, essentiellement » pacifique, consistera à créer un poste français à Timassinin ; un second poste sera créé » ensuite à Amguid, d'où nous dominerons, politiquement et commercialement, tout le Sahara » central.

» M. Rolland compare ensuite entre eux les » divers tracés de chemin de fer transsaharien. Il » élimine absolument le tracé par El-Goléa. Il » connaît la valeur du tracé occidental par le » Touat. Mais, pour lui, le seul moyen pratique et » immédiat de mettre en train l'œuvre du transsaharien, est d'adopter le tracé par Ouargla et » Amguid, auquel les partisans de la pénétration » française par l'Algérie vers le Soudan doivent » se rallier franchement, sans distinction d'écoles.

» La première section de ce tracé, allant de Biskra à Ouargla par l'Oued-R'ir, se justifie déjà elle-même par des raisons d'ordre purement algérien. Cette ligne d'intérêt national ne sera pas » une charge pour les finances publiques, si elle » est construite et exploitée économiquement ; un » petit Decauville suffira. Il n'y a pas à hésiter à » construire immédiatement cette ligne.

» Après avoir traité ainsi du Transsaharien, » M. Rolland termine en faisant valoir les autres » raisons qui militent en faveur de cette idée :

» RAISON HUMANITAIRE, AFIN DE CONCOURIR A LA » LUTTE DES NATIONS CIVILISÉES CONTRE L'ESCLAVAGE ET LA BARBARIE ;
» RAISON POLITIQUE, AFIN DE MAINTENIR NOTRE » PRESTIGE AUPRÈS DES INDIGÈNES MUSULMANS ;
» Enfin, raison de sécurité et de sauvegarde pour » l'Algérie, dans l'avenir, en présence de la marée » montante du fanatisme musulman. Si nous ne » prenons pas les devants, en allant nous-mêmes » vers l'intérieur, nous serons réduits, un jour, à » défendre nos possessions actuelles sur la côte » méditerranéenne ».

Telles sont les grandes lignes du projet qui va être soumis à notre Parlement par le Gouvernement lui-même. Nous avons la confiance qu'il sera adopté. Mais, lors même que les difficultés budgétaires s'opposeraient, pour un temps, à son entier accomplissement, il est certain que nous en verrons commencer la réalisation et que le chemin de fer, qui nous conduit aujourd'hui jusqu'à Biskra, devenu ainsi la tête de ligne la plus avancée de notre conquête industrielle et commerciale, s'enfoncera bientôt dans des solitudes nouvelles, et que, de proche en proche, il ira, avec le temps, d'une part, jusqu'aux frontières du Sénégal, de l'autre, jusqu'au lac Tchad.

Si notre génération ne réalisait pas un tel projet, elle montrerait qu'elle ne se rend pas suffisamment compte des efforts qu'a faits la France, par l'organe de son gouvernement et de sa diplomatie, pour acquérir officiellement, comme elle l'a fait, au grand honneur du Ministre actuel des affaires

étrangères (1), le droit d'établir notre influence nationale sur ces régions nouvelles.

3° Force du dévouement

Mais, pour une Œuvre comme celle à laquelle toutes les nations chrétiennes se sont dévouées en Afrique, et qui est de substituer la civilisation et la liberté à la barbarie et à l'esclavage, et pour une entreprise comme celle de la France dans le Sahara et le Soudan, la force armée, celle du commerce, de l'industrie ne sauraient suffire.

Tant que les cœurs, aujourd'hui fermés par des haines séculaires, ne se seront pas ouverts, il est impossible de compter sur l'avenir, parce qu'une société ne vit point de répulsions, de haines, de préjugés fanatiques, de discordes, mais seulement d'entente et d'amour. C'est ce que j'ai considéré comme le rôle propre de mon ministère et de celui de nos missionnaires, dans cette croisade africaine, depuis le jour où j'ai reçu, des mains de Pie IX, la charge pastorale du Nord de l'Afrique.

A la vérité, ce n'est point à la prédication directe de l'Évangile que ce pieux et grand Pape m'a demandé de recourir d'abord, au milieu des musulmans. Il m'a rappelé souvent, au contraire, que l'expérience universelle des Missions montre que le monde mahométan est inaccessible aux inspirations diverses de la foi chrétienne, et fermé à la prédication immédiate de l'Évangile. On peut le

(1) M. Ribot.

changer à la longue ; mais, pour cela, il faut, disait-il, n'employer que les bienfaits, la charité, l'aumône, le soin des malades, et entraîner ainsi insensiblement les sectateurs de l'Islam, par une lente évolution, dans le courant du monde chrétien.

C'est ainsi que nous avons commencé, chargeant nos Missionnaires de secourir les misères qui les entouraient, de soigner les infirmes, de répandre autour d'eux les bienfaits de l'ordre et de la paix : l'agriculture, l'industrie, tout ce qui constitue, en un mot, les avantages extérieurs de notre civilisation, les seuls auxquels de semblables natures, enflammées par une foi aveugle et farouche, puissent se montrer accessibles.

C'est dans ces conditions que sont partis nos premiers Missionnaires. Mais nous avons pu constater, dès la première heure, qu'il ne leur suffisait pas de faire le bien autour d'eux, de guérir les malades, de sacrifier même leur vie ; nous avons vu que l'hostilité implacable des barbares n'était pas vaincue par ces sacrifices, et que, comme il arrive auprès de certains furieux, avant même de pouvoir tenter de les guérir par les secours de l'art, il fallait les mettre dans l'impossibilité de nuire et de se perdre eux-mêmes.

Après avoir exposé cette situation au Saint-Siège, nous avons attendu que l'on eût pris les moyens que seule la force pouvait fournir. Mais, aujourd'hui que l'on peut espérer voir la paix et l'ordre s'établir, grâce à nos soldats, et que les rapports pacifiques du commerce et de l'industrie auront commencé à désarmer les cœurs, j'ai voulu reprendre ces efforts, les étendre, leur donner une

direction meilleure, en faisant appel à de nouveaux auxiliaires et en ne leur confiant d'autres armes que celles du travail, de la charité, de l'exemple, du dévouement.

L'œuvre à laquelle je les invite, est donc une œuvre de courage, mais encore plus une œuvre d'abnégation. Je ne veux que des hommes qui se résignent à vivre pauvres dans les travaux et les fatigues, sans récompense humaine, sans traitement, sans solde, se contentant, comme ont fait les Apôtres, du vêtement qui les couvre et des aliments qui soutiendront leur vie, consacrant tout ce qu'ils ont d'intelligence, d'ardeur, d'énergie à l'accomplissement d'une œuvre qui intéresse leur patrie, l'humanité, et, par suite, dans l'avenir, la religion, les âmes.

Dans la plupart des autres parties de l'Afrique, les volontaires sont appelés à une action militaire proprement dite. Il s'agit pour eux, comme le fait la petite troupe du capitaine Joubert auprès du lac Tanganika, de protéger les Missions contre les surprises des esclavagistes et d'imposer, par leur seul voisinage, le respect de la vie humaine à ceux qui s'en font un jeu cupide et cruel.

Les services qu'ils rendent ainsi sont grands, sans doute; mais ce qui en fait le prix, c'est que, jusqu'ici, la Belgique, qui est la souveraine des régions du Congo, n'a pu ni entretenir, ni même envoyer, dans celle dont je parle, aucune force régulière. Le capitaine Joubert et ses compagnons sont donc forcés, par leur mission même, de s'absorber dans leur métier et leur vie de soldats. Dans le Sahara, comme je viens de le

dire, la France emploiera, dans la mesure qui sera nécessaire, les troupes de son armée, soit pour briser les résistances, soit pour dominer le pays par la création de forteresses établies et gardées par ses soldats.

A côté de son armée proprement dite, comme je l'ai indiqué, elle prépare encore officiellement, pour faciliter la conquête, l'armée du travail. Celle-là est destinée, avec l'appui des capitaux français, à construire la grande voie centrale qui doit traverser les déserts.

Mais, cela fait, il faut penser à rendre à ces déserts que nous allons soumettre et traverser, la vie dont ils sont susceptibles, cette vie qu'ils ont connue autrefois, et dont son soleil et son sol, qui n'ont point changé, assurent la résurrection.

Le soleil fera seul son œuvre. Pour les Frères du Sahara, il ne s'agira que de savoir se garantir contre l'excès de son ardeur et de sa lumière. Mais la terre n'agit point seule; il lui faut des hommes qui l'étudient, qui la travaillent, qui la cultivent, qui l'ouvrent là où la nature a su emmagasiner ses eaux, et qui joignent à l'exercice de la charité envers les pauvres et les malades, envers tous les déshérités, les arts utiles à la vie. C'est ainsi qu'ils pourront créer des centres destinés à attirer peu à peu les populations aujourd'hui errantes, esclaves fugitifs, nomades mourant de faim, et qui ne trouveront point ailleurs, dans le Sahara, de travail honnête possible.

Je ne veux pas chercher à séduire les imaginations; je dis les choses telles qu'elles doivent être, pour que nos volontaires puissent se préparer

d'avance à ce qui les attend, y réfléchir, s'étudier eux-mêmes et ne demander à être reçus au milieu de nous, que quand ils seront certains de pouvoir supporter le genre de vie qu'ils auront embrassé.

Aux travaux que j'ai indiqués se joindront les dangers qui, longtemps encore, seront possibles dans le Sahara. Si les centres établis par nos Frères doivent servir d'asiles aux esclaves fugitifs, ils devront aussi surexciter l'envie, la haine, les pensées de vengeance ou de fanatisme. De là à des guet-apens, à des attaques, à des tentatives de massacres il n'y a qu'un pas, ou, pour parler plus clairement, il y a la certitude qu'ils doivent se produire, si ceux qui sont capables de pareils attentats ne savent pas qu'on s'est mis en défense et qu'on est prêt à les recevoir.

Voilà pourquoi, au travail pacifique qui doit assurer la résurrection et la vie du Désert, il faut joindre la force qui assurera la défense.

Les Frères seront donc armés et formés, s'ils ne le sont déjà, au maniement des armes.

Tel est, je le répète, la pensée même de l'Œuvre des Frères. C'est l'imitation, appropriée au Sahara, de ce qu'a fait l'Église, après l'invasion et la destruction du monde romain par les Barbares. Elle a, par le travail et l'intrépidité de ses moines, reconstitué, de proche en proche, dans ces siècles de fer, les anciennes cités détruites, et en a élevé de nouvelles sur toute la surface actuelle de notre monde européen.

C'est ainsi que je voudrais tenter, d'accord avec ceux qui représenteront la force et la richesse, de ressusciter le Sahara, malgré l'aridité apparente de

ses déserts, et d'aborder ensuite le Soudan, où la vie, sans doute, est exubérante, mais où elle est perdue pour le reste de l'univers.

Mais, pour que ceux qui se sentiront inclinés à réaliser pratiquement une telle Œuvre puissent se rendre mieux compte s'ils en peuvent supporter les conditions, il faut en donner une idée plus précise, en faisant connaître les points principaux des Règles que les Frères devront s'engager à suivre.

III

LES POINTS PRINCIPAUX DE LA RÈGLE DES FRÈRES DU SAHARA

Je ne puis donner ici, il est vrai, à cause de son étendue, le texte de la Règle des Frères du Sahara. On la leur fera connaître, dans le détail, à Biskra. Aujourd'hui, je veux simplement leur donner les indications nécessaires pour éclairer prudemment leurs résolutions, et je ne leur parlerai, en conséquence, que des points principaux de la vie qu'ils voudraient embrasser.

ŒUVRES PRINCIPALES

1° Sanctification personnelle.

La vie des Frères du Sahara a, tout d'abord et avant toutes choses, la même fin essentielle que se proposent tous les Instituts religieux : faire

vivre chrétiennement, héroïquement même, et conduire, par les moyens propres à chacun, à l'amélioration morale dans ce monde, aux récompenses éternelles dans l'autre.

D'après l'exposé qui précède, il est facile de voir par quels moyens particuliers sont appelés à se réformer et à se sanctifier les Frères du Sahara. Ils ne sont point destinés à une vie exclusive de méditation et de prière. Rien n'est plus respectable, sans doute, qu'une semblable existence, rien n'est aussi plus propre à rapprocher de Dieu les âmes qui y sont appelées ; mais elle n'est pas faite pour tous et, en particulier, dans les temps où nous vivons, qui sont des temps d'agitation inquiète, de mouvement fébrile et perpétuel, ce n'est qu'à l'exception qu'elle peut convenir.

Pour en tirer tous ses fruits, la solitude doit être, d'ailleurs, absolue et complète. C'est ce qu'on voit par l'exemple illustre des anciens Pères du désert, à qui l'éloignement du monde et la vie commune au milieu de leurs frères ne suffisaient même plus. Ceux qui voulaient être parfaits se retiraient dans des déserts inaccessibles et y vivaient seuls dans la ferveur d'une contemplation qui cessait à peine durant de courtes heures de sommeil.

Mais s'il fut un temps où de telles vocations étaient nombreuses, ce temps, malheureusement pour nous et pour la société contemporaine qui en meurt, est passé aujourd'hui. L'homme de notre temps a surtout besoin d'action extérieure, par suite de l'abaissement des caractères.

Le silence et la contemplation ne sont point sup-

portés par tous. Je connais des congrégations contemplatives où, sur cent postulants qui se présentent, probation faite, il n'en demeure pas cinq.

Mais, en soi, l'homme peut se sanctifier par l'action, comme par la contemplation et par la prière, surtout quand cette action est vivifiée, purifiée par des vertus telles que la charité, le désir d'expiation, le détachement des choses terrestres, l'amour de la patrie chrétienne, l'amour du travail, le désir de procurer le bien des hommes et la gloire de Dieu. C'est ce but que se proposent les Frères du Sahara.

Ceci se comprend, par soi-même, pour tout chrétien qui sait, comme le lui a enseigné le catéchisme de son enfance, qu'il est créé et mis au monde pour connaître Dieu, le servir, et, par la fidélité à ses commandements et à ses conseils, acquérir la vie éternelle.

2^e Coopération à la suppression de l'esclavage.

Les Frères du Sahara doivent considérer ce but comme leur obligation principale et le caractère propre de leur vocation. Ils ne sont point, il est vrai, appelés à diriger des expéditions armées, comme doivent le faire, d'après les dispositions de l'Acte Général de Bruxelles, les troupes, régulières ou auxiliaires, recrutées par les Puissances. C'est à ces troupes que sont réservées les expéditions dans les pays où s'exerce la chasse à l'homme, et dans ceux où il faut s'opposer au passage des caravanes d'esclaves. Les Frères du Sahara n'ont

point, non plus, d'action officielle à exercer autour d'eux pour arriver à supprimer l'esclavage; cette action appartient aux autorités constituées par la France, et particulièrement aux autorités militaires. Mais, par l'initiative d'une charité intelligente, ils peuvent rendre, pour un tel résultat, d'inappréciables services.

Le premier moyen qu'ils doivent employer est un dévouement sincère envers les victimes de l'esclavage, qui seront, longtemps encore, nombreuses autour d'eux, et dont ils devront, avant tout, pour être à même de les mieux servir, commencer par apprendre la langue. Il faut que ce dévouement se manifeste de telle sorte que personne n'en puisse douter et que bientôt, de proche en proche, dans toute l'étendue du Désert que traversent et où vivent les esclaves, on sache, on répète que les Frères du Sahara en sont les protecteurs et les amis. C'est ainsi que commencera pratiquement leur œuvre. Quand on sera convaincu que, chez les Frères du Sahara, les esclaves fugitifs trouveront un asile, les vieillards, des aliments jusqu'à la fin de leurs jours, la cause ne sera pas encore gagnée, sans doute (on ne peut la gagner en un jour), mais elle sera en voie de l'être. Ce qui achèvera la conquête, c'est de leur préparer une installation et un travail suffisants pour leur assurer du pain, dans le centre où on les aura reçus, rendus à la vie et à la liberté. Tout sera fait alors, de la part des Frères. Ils n'auront plus qu'à laisser l'opinion soutenir et poursuivre leur noble initiative. Peu à peu le bien se multipliera : chacun des centres où les Frères auront pu s'établir sera

comme une tache d'huile féconde qui s'étendra et gagnera les déserts.

3° Le soin des malades.

Les soins donnés aux esclaves fugitifs ou libérés, lorsqu'ils sont malades, sont un des moyens les plus efficaces pour gagner leur cœur.

Il y aura donc toujours, dans chaque maison, une infirmerie spéciale, munie des principaux remèdes que réclament les maladies du Sahara, avec un ou deux Frères exclusivement appliqués au soin des malades, et, à côté d'eux, au moins un médecin dont la maison paiera l'entretien, s'il est nécessaire, et qui donnera des soins aux infirmes, soit de la communauté, soit du dehors.

Ce ne sont pas seulement les Frères occupés à l'infirmerie, qui doivent traiter charitablement les anciens esclaves, ce sont tous les Frères de nos maisons, indistinctement, qui doivent être heureux de rendre ainsi la vie morale, qui n'existe point sans le sentiment de la sécurité, de la liberté, à d'aussi misérables créatures.

Les Frères du Sahara se rappelleront toujours que c'est en exerçant la charité envers les malades, les humbles et les petits, en soignant et en guérissant leurs plaies, que Notre Seigneur a gagné les cœurs des multitudes qui l'entouraient pendant sa vie mortelle. Il est vrai, comme je l'ai déjà dit souvent, que Notre Seigneur guérissait où soulageait par des miracles. Les Frères ne peuvent, à la vérité, faire, comme lui, des miracles de puis-

sance ; mais ils peuvent faire des miracles de miséricorde et d'amour, et cela suffit.

Je devrais ajouter un article spécial sur une autre œuvre de charité que l'on doit toujours introduire dans les centres créés par les Frères : faire l'école aux enfants des Sahariens. Mais je ne traiterai pas, ici, de ce ministère, parce qu'il devra être rempli par un Père de la Mission, qui s'y trouvera mieux préparé que les Frères du Sahara, par ses études antérieures.

4^e Du travail des mains, et principalement de l'agriculture et des autres travaux nécessaires pour la création de centres dans le Sahara.

D'après les indications données dans les deux articles qui précèdent, un des buts de l'Œuvre des Frères est tout d'abord de ressusciter la vie matérielle dans le Sahara. Pour cela, il faut à peu près tout demander au sol lui-même.

Les travaux des Frères du Sahara doivent donc avoir pour but de procurer à leur communauté et de procurer à ceux à qui elle doit un asile, les moyens de vivre dans un pays où tout manque, en dehors de ce qu'on peut y porter du Soudan ou de l'Algérie.

On commencera donc l'établissement de chaque centre nouveau en se logeant sous la tente. On doit construire ensuite les habitations qui conviennent au Sahara, habitations étroites et pauvres, en briques de terre mêlée de paille, la même brique dont parle la Bible et dont se servaient déjà, au temps

de Joseph, les habitants de l'Égypte. A ces habitations on doit ajouter un réduit fortifié où toute la communauté puisse se réfugier, en cas d'alarme ou d'attaque.

Il faut donc qu'un certain nombre de Frères soit déjà formé ou se laisse former, pendant le temps du noviciat, aux travaux nécessaires de maçons, charpentiers, mécaniciens, etc.

Pendant que le groupe des artisans accomplit ce travail, un autre, celui des agriculteurs, doit choisir et préparer les terres, là où l'eau a été d'avance signalée sous le sol à une faible profondeur et trouvée assez abondante. La terre préparée, l'eau constatée, il faut creuser les puits. On plante et on sème ensuite toutes plantes que l'expérience a montré déjà, dans les oasis existantes, pouvoir réussir dans le Sahara. On y crée surtout, dès qu'on a pourvu aux exigences du présent, ce qui doit donner la prospérité et l'aisance aux générations futures : je veux parler de la création de palmeraies, comme on en a créé déjà (1), où les dattiers seront aussi nombreux que l'eau peut permettre d'en arroser.

La question de l'alimentation, même saharienne, ne peut se résoudre par le seul travail de la terre. La viande est nécessaire sous un ciel naturellement débilitant, surtout pour des hommes qui travaillent. Les habitants des oasis en font usage. Ils se la procurent, d'une part, par l'élevage de leurs troupeaux, composés de chameaux, de moutons et de chèvres. Mais ils ne touchent à leurs troupeaux que lorsque

(1) En particulier à l'Oued-R'hir.

cela est indispensable. Le reste du temps, c'est la chasse qui leur procure la viande nécessaire. La chasse est fructueuse et facile dans le Sahara. Le lièvre y abonde, la gazelle, le mouflon s'y trouvent par troupes, la caille, la tourterelle ou la palombe y ont leurs saisons. Aussi, à côté du groupe des artisans et des agriculteurs, les Frères doivent-ils en avoir un, composé d'hommes expérimentés et qui à l'expérience joignent le goût de la chasse : le groupe des chasseurs.

De tout ce qui vient d'être dit, résulte la division des Frères qui composent la communauté destinée à former un centre. Ils y sont régulièrement au nombre de cinquante et forment quatre ou cinq groupes, de nombre inégal, où les supérieurs placent les Frères, selon leurs aptitudes : *celui des infirmiers*, chargés du soin des malades et de tout ce qui concerne la propreté, l'hygiène, l'entretien des vêtements, selon les règles de la salubrité et de la prudence ; le *groupe des artisans*, chargés de tout ce qui concerne la construction et l'entretien des habitations et du réduit commun ; le *groupe des agriculteurs*, des Frères préposés aux soins de la culture, des eaux, de la nourriture ordinaire, boulangers, cuisiniers et servants divers, enfin chasseurs destinés à trouver, dans le gibier du Sahara, un supplément nécessaire aux troupeaux qui seront confiés à la garde des indigènes.

Le travail se divise donc, pour eux, comme on vient de le voir, selon les besoins divers d'une communauté saharienne, et aussi selon la capacité et le goût de chacun. On fait connaître ses aptitudes spéciales, en écrivant pour demander d'entrer

dans la Société, et on demande à être, de préférence, employé dans tel ou tel groupe, suivant ses aptitudes et ses connaissances spéciales.

5° De l'usage des armes

Mais, à quelque groupe que l'on appartienne, il y a une fonction qui est imposée à tous : celle d'assurer la sécurité de la Communauté et des pupilles qu'elle a recueillis, contre les attaques possibles du brigandage saharien.

Il faut dire, à ce sujet, un mot des obligations militaires imposées aux Frères.

Ils doivent donc tous porter et savoir se servir des armes. Les uns y auront déjà été formés dans le passé, si ce sont, comme il serait de temps en temps désirable, d'anciens soldats de l'armée d'Afrique, habitués au climat et au genre de vie du Sud algérien. Ils n'en rendraient que plus de services, pourvu qu'ils fussent bien persuadés d'avance que, dans une Communauté comme celle des Frères du Sahara, on n'entre que pour mener une vie sévère et chrétienne. On ne doit et on ne peut, en effet, y conserver ni tolérer aucune habitude qui serait contraire aux vertus et à la mortification chrétiennes.

S'ils étaient étrangers au maniement des armes, on les y formerait tout d'abord, et on consacrerait à ce soin spécial au moins deux heures, chaque dimanche, et autant aux jours les plus chauds de l'été, pendant toute la durée du noviciat.

C'est le sous-chef militaire dont il sera parlé plus bas, qui devra s'occuper de ce soin.

6° Vie matérielle dans l'Œuvre

Alimentation

La nourriture se composera exclusivement des objets d'alimentation qu'il sera possible de se procurer dans le Sahara, et qui, après un certain temps d'épreuve, déterminé par les Supérieurs, devront être le produit du travail des Frères eux-mêmes.

Ainsi, tout ce qui tient à la nourriture végétale devra être fourni par les jardins créés et cultivés par les Frères ou par des auxiliaires qu'ils auront accueillis.

On n'aura de pain que lorsqu'on pourra se procurer du blé pour avoir de la farine. Dans le cas contraire, on y suppléera par des dattes sèches, comme le font les Sahariens.

La viande sera fournie, comme on l'a dit, conformément aux usages du désert, soit par des troupeaux de chameaux, de moutons ou de chèvres, soit surtout par la chasse à laquelle sera spécialement consacré un des groupes formés dans chaque station avec un Moniteur spécial.

Vêtement

Le vêtement, qui sera le même pour tous, sera conforme aux exigences du Sahara.

C'est la communauté qui le fournira gratuitement,

un mois après l'entrée au postulat, d'après le modèle adopté.

Habitation

Les habitations devront être salubres et assez aérées pour que le manque d'air et d'espace n'y donne pas naissance aux maladies qu'occasionnent, surtout dans les pays chauds, les trop fortes agglomérations. Il n'y aura point de meubles autres que des lits de camp pour ceux qui en éprouveront le besoin, mais seulement un vestiaire commun. Les autres Frères coucheront tout habillés sur des nattes qui recouvriront un banc de maçonnerie, établi autour des salles ou dortoirs communs. Les repas se prendront sur une natte étendue au milieu des mêmes salles et où les Frères s'assiéront selon l'usage des indigènes.

Les soins de propreté seront exactement suivis. S'il existe des bassins servant à recevoir les eaux des puits destinés à l'irrigation, les Frères pourront obtenir de s'y baigner, mais dans des conditions qui ne permettent pas de manquer jamais à la décence.

7° Du caractère de la Société et des engagements envers elle.

La Société des Frères du Sahara est une Société religieuse sans vœux, mais dont les membres s'engagent publiquement à observer les règles communes.

*

Ils doivent faire :

1° Un postulat de trois mois, pendant lequel ils peuvent se retirer librement, ou être remerciés de la même manière par les Supérieurs, si l'Œuvre ne leur convient pas, ou s'ils ne lui conviennent pas eux-mêmes;

2° Un noviciat d'un an, à la fin duquel ils sont appelés, s'il y a lieu, à prendre un engagement quinquennal, par le Conseil de la Maison, dont il sera question plus bas, d'après le vote, à la majorité des voix et au scrutin secret, de tous les membres de la communauté;

3° Un second engagement temporaire de cinq ans, pris dans les mêmes conditions;

4° Deux autres engagements successifs, de la même durée.

Après un de ces engagements accompli, les Frères qui seraient hors d'état de continuer leur travail, ont le droit de rester dans l'Œuvre et d'y être entretenus gratuitement jusqu'à la mort; mais s'ils se retirent d'eux-mêmes, ou sur une décision des Supérieurs, rendue pour quelque faute grave ou quelque inaptitude reconnue, ils n'ont droit, en aucun cas, soit à ce moment, soit à tout autre, à aucune indemnité quelconque, autre que la somme nécessaire à payer leur retour dans leurs pays d'origine.

8° Gouvernement de la Société

La Société des Frères du Sahara est placée sous la direction spirituelle des Missionnaires d'Alger et sous l'autorité canonique du Vicaire Apostolique du Sahara, tant que leurs Constitutions n'auront pas été approuvées par le Saint-Siège, avec exemption de l'autorité de l'Ordinaire.

Dans chacun des centres sahariens dont il sera parlé plus bas, ils sont, en outre, sous l'autorité d'un chef spécial qui porte le titre de Commandant.

Le Commandant de chaque poste ou centre est assisté, dans l'exercice de son autorité, par deux Lieutenants, dont l'un est plus spécialement chargé de la portion matérielle et agricole de l'Œuvre, et l'autre plus spécialement de tout ce qui tient à la partie militaire.

Indépendamment de cette direction supérieure, des Moniteurs sont chargés de la direction de chacun des divers groupes qui seront formés, ainsi qu'il a été dit, selon la nature des occupations de chacun.

Le chef et les deux sous-chefs de chaque poste sont choisis directement par Mgr le Vicaire Apostolique du Sahara, d'après l'avis des Frères présents, qui seront préalablement consultés.

9° Ordre des journées.

Pour compléter ces renseignements et donner, jusque dans le détail, l'idée des obligations que contractent les Frères, nous indiquerons, en ter-

minant, l'ordre général des journées, soit pour les jours ordinaires, soit pour les jours de dimanches.

Le lever est toujours matinal, surtout l'été où il est impossible, dans le Sahara, de travailler dehors, au grand soleil, excepté durant les premières heures de la journée.

Après les soins de propreté, on fait la prière du matin suivie d'une courte méditation et de l'assistance à la Sainte Messe.

A des heures fixées d'avance, on vaque aux travaux déterminés pour chaque groupe et qui doivent durer huit heures par jour, sauf les cas d'urgence extrême.

Les repas se prennent, à midi, et le soir, vers huit heures, et se composent d'une soupe, d'un plat de viande et d'un plat de légumes tels qu'en produit le Sahara.

Chaque jour, deux heures et demie de récréation se prennent en commun ; mais on ne parle, durant le travail, que pour les choses nécessaires.

En dehors de la méditation du matin et de l'assistance à la Sainte Messe, les exercices de piété consistent en un examen de conscience avant le dîner, la récitation du chapelet après la récréation de midi, et une conférence spirituelle avant le souper. On se couche à huit heures en hiver, et à neuf heures en été.

L'ordre des journées des dimanches et fêtes d'obligation est le même que celui des jours ordinaires, sauf que les travaux manuels sont remplacés par des classes d'arabe, des exercices mili-

itaires ou des temps libres et qu'aux exercices spirituels ordinaires, on ajoute le chant de la Grand-Messe et des Vêpres.

Tout cela est détaillé et précisé dans la Règle.

CONCLUSION

Voilà tout ce qu'il me semble utile de faire connaître à ceux qui se sentiraient le désir de s'engager dans une milice destinée à servir, à la fois, je le répète, Dieu, l'humanité, la France.

Ils devront, avant de prendre une décision, lire et méditer avec soin tout ce qui vient de leur être ainsi exposé.

Qu'ils fassent ce que recommande le Saint Évangile : *qu'ils s'asseyent* ; c'est-à-dire qu'ils prennent le temps nécessaire pour la réflexion et pour la prière, et qu'ils voient s'ils ont ce qu'il faut pour construire l'édifice de leur sanctification par les moyens pratiques que prévoit la règle des Frères. S'ils peuvent se répondre qu'ils ont ce qui est nécessaire, sous le rapport des dispositions intérieures, des habitudes de régularité et de vertu, du tempérament et de la santé, pour embrasser une telle vie, qu'ils fassent leur demande avec confiance, en y joignant les renseignements pour se bien faire connaître.

Cette demande doit être adressée à Biskra, avant le 8 février prochain, soit à moi-même, soit au Père Supérieur de la communauté des Missionnaires du Sahara. Qu'ils y joignent les renseigne-

ments, attestations, et autres documents qui pourront faire connaître leur âge (nul n'est reçu s'il est âgé de plus de trente-cinq ans), leur vie, leurs dispositions, leur conduite; qu'ils manifestent avec simplicité leurs aptitudes, les motifs qui les déterminent, leurs attraites et leurs répugnances, et qu'ils attendent ensuite en paix la réponse qui leur sera donnée, aussitôt après la décision des Supérieurs.

Que si, au contraire, ils conservaient des incertitudes ou des doutes, qu'ils ne se hâtent pas de se prononcer; qu'ils étudient encore leurs dispositions, qu'ils se rendent compte de leur force, de leur faiblesse, et, s'ils ne se trouvent point appelés, qu'ils ne fassent pas une fausse démarche, en entrant dans un milieu auquel ils ne conviendraient pas ou qui ne leur conviendrait pas à eux-mêmes.

C'est l'esprit de la Société des Frères du Sahara, comme celui de la Société des Missionnaires d'Alger, que l'on n'y garde point ceux dont la vocation ne serait pas sûre, ou qui donneraient lieu à se plaindre sérieusement d'eux.

Toute faute, en matière grave, contre la foi, les mœurs, l'esprit chrétien, suffirait pour que l'on priât, sans délai, le coupable de se retirer.

Quant à ceux qui se laisseraient aller au découragement, on pourrait les engager à prendre la même décision. Il est de principe, en effet, que, dans toutes les communautés, particulièrement dans celles qui offrent des difficultés spéciales, la porte doit être étroite pour entrer, et largement ouverte pour sortir.

Mais que si la voix de Dieu continue à se faire entendre à leurs cœurs, ils n'hésitent pas.

J'ose leur promettre qu'au milieu de toutes les fatigues et les peines qui peuvent les attendre, leurs âmes surabonderont de joie, se sentiront animées d'un esprit supérieur à celui de la terre, et qu'ils acquerront ici des droits, plus certains que partout ailleurs, aux récompenses éternelles.

Veuillez agréer, Messieurs et, s'il plaît à Dieu, futurs Coopérateurs, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

† CHARLES CARDINAL LAVIGERIE,
Archevêque de Carthage et d'Alger,
Primat d'Afrique.

Biskra, le 1^{er} janvier 1891.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES.

I

Caractère patriotique et humanitaire de l'Œuvre des Frères du Sahara	4
--	---

II

Toutes les forces de la France nécessaires pour accomplir l'Œuvre du Sahara :

1° La force des armes.....	17
2° L'industrie et le commerce de la France	19
3° La force du dévouement.....	26

III

Les points principaux de la Règle des Frères du Sahara.	31
---	----

ŒUVRES PRINCIPALES :

1° Sanctification personnelle	31
2° Coopération à la suppression de l'esclavage.....	33
3° Soins des malades.....	35
4° Du travail des mains, et principalement de l'agriculture et des autres travaux nécessaires pour la création de centres dans le Sahara.....	36
5° De l'usage des armes.....	39

6° Vie matérielle dans l'Œuvre :

Alimentation.....	40
Vêtement.....	40
Habitation.....	41
7° Du caractère de la Société et engagements envers elle.....	41
8° Gouvernement de la Société.....	43
9° Ordre des journées.....	43
Conclusion.....	45